



NIVEAUX D'EXPLOITATION DES PRINCIPAUX STOCKS DE POISSONS

INDICATEURS CANADIENS DE
DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2023) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Niveaux d'exploitation des principaux stocks de poissons. Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/niveaux-exploitation-principaux-stocks-poissons.html.

N° de cat. : En4-144/100-2023F-PDF

ISBN : 978-0-660-48746-5

Code de projet : EC23015

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage Édifice Fontaine
200 boul. Sacré-Cœur
Gatineau QC K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2023

Also available in English

INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

NIVEAUX D'EXPLOITATION DES PRINCIPAUX STOCKS DE POISSONS

Juillet 2023

Table des matières

Niveaux d'exploitation des principaux stocks de poissons	5
Aperçu des résultats.....	5
Niveaux d'exploitation par groupe de stocks.....	7
Aperçu des résultats.....	7
À propos de l'indicateur	9
Ce que mesure l'indicateur.....	9
Pourquoi cet indicateur est important.....	9
Initiatives connexes	9
Indicateurs connexes.....	9
Sources des données et méthodes.....	9
Sources des données.....	9
Méthodes.....	10
Changements récents	11
Mises en garde et limites.....	12
Ressources.....	13
Références	13
Renseignements connexes	13
Annexe.....	14
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures.....	14

Liste des figures

Figure 1. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2021	5
Figure 2. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés par région, Canada, 2021	6
Figure 3. Nombre de principaux stocks exploités par rapport aux niveaux approuvés par groupe de stocks, Canada, 2020	8

Liste des tableaux

Tableau 1. Stocks de poissons surexploités, Canada, 2021	7
Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2021	14
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés par région, Canada, 2021	14
Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Nombre de principaux stocks exploités par rapport aux niveaux approuvés par groupe de stocks, Canada, 2021	15

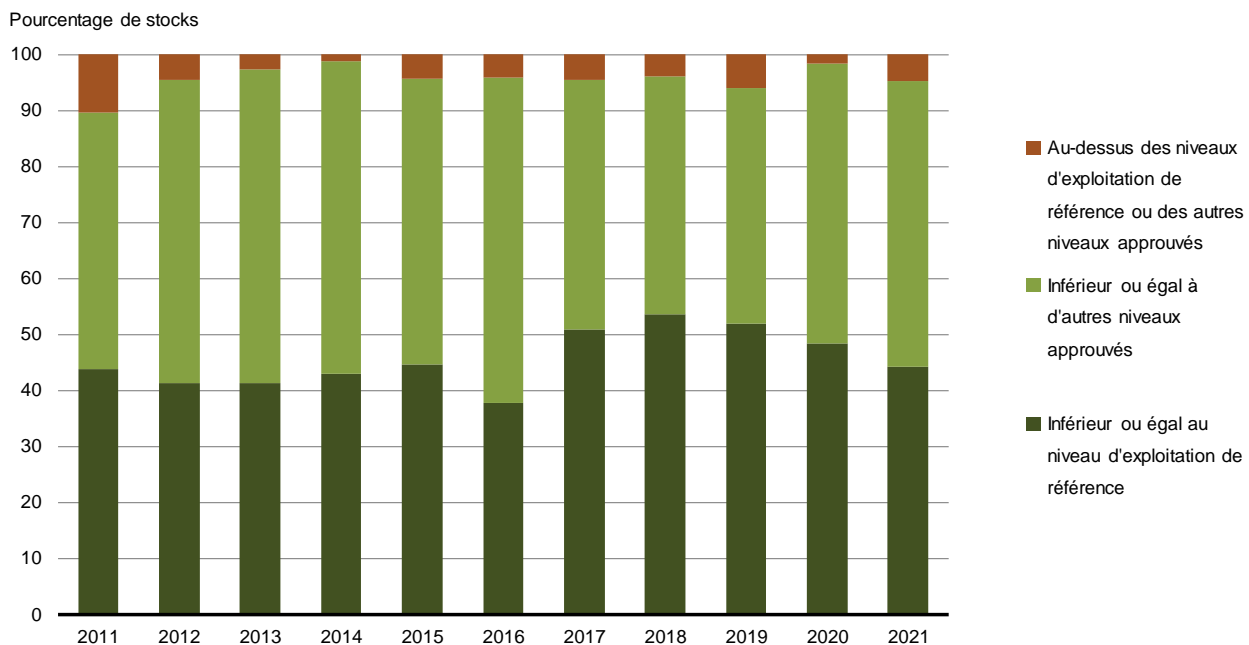
Niveaux d'exploitation des principaux stocks de poissons

Les limites de prises de poissons sauvages et d'autres animaux marins sont établies de manière à les protéger pour l'avenir. Certains stocks de poissons ont une référence de prélèvement, qui est le taux ou le niveau de prélèvement maximum acceptable pour le stock basé sur des données historiques de productivité du stock. Lorsque les références de prélèvement ne sont pas disponibles, les niveaux de récolte réels sont comparés à d'autres niveaux approuvés, comme le total autorisé des captures. La [Stratégie fédérale de développement durable 2022 à 2026](#) du Canada vise à ce que tous les principaux stocks de poissons soient exploités à des niveaux inférieurs ou égal aux taux d'exploitation de référence ou d'un autre niveau approuvé d'ici 2027.

Aperçu des résultats

- Parmi les 192 principaux stocks évalués en 2021 :
 - 183 stocks (95 %) ont été exploités à des niveaux inférieurs ou égal aux niveaux d'exploitation de référence ou d'autres niveaux approuvés;
 - 9 stocks (5 %) ont été exploités à des niveaux supérieurs aux niveaux approuvés.
- Entre 2012 et 2021, le pourcentage de stocks qui ont fait l'objet d'une surexploitation est demeuré faible (en dessous de 5 % des stocks totaux).

Figure 1. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2021



www.canada.ca/indicateurs-environnementaux

[Données pour la Figure 1](#)

Remarque : Le niveau d'exploitation de référence est défini comme le taux, ou le niveau, d'exploitation maximal d'un stock de poisson basé sur une évaluation analytique des données historiques sur la productivité des stocks. Lorsque les niveaux d'exploitation de référence ne sont pas disponibles, les niveaux actuels sont comparés à d'autres niveaux approuvés. Les comparaisons entre années devraient être effectuées avec prudence étant donné que la liste des principaux stocks a changé.

Source : Pêches et Océans Canada (2023) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Un stock de poissons est une population qui se trouve dans une zone particulière, qui est généralement isolée d'autres stocks de la même espèce et qui est auto-suffisante. Par exemple, il existe 6 stocks de morse de l'Atlantique, représentant tous des régions différentes de la région de l'Arctique.

La surexploitation peut être évitée grâce aux [politiques de conservation et d'exploitation durable](#). Les décisions clés en matière de gestion des pêches sont prises en répondant aux questions suivantes :

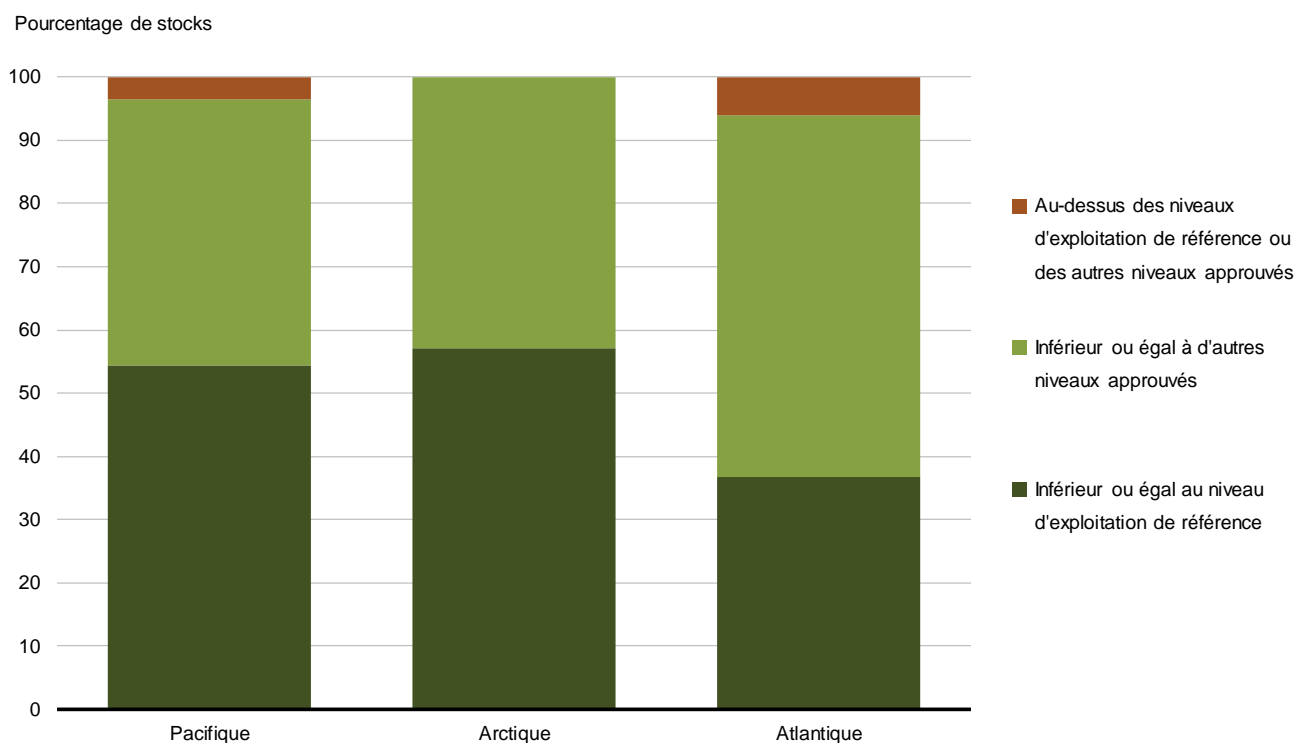
- Quelle proportion d'un stock devrait être exploitée?
- Qui pourrait en faire l'exploitation?

Les taux/niveaux d'exploitation incluent tous les prélèvements de poissons par tous les types de pêche. Une surexploitation peut se produire lorsque des poissons sont capturés accidentellement comme prises accessoires (c'est-à-dire qu'ils sont pris involontairement pendant une pêche visant un autre stock ou une autre classe de taille de poissons) ou lorsque des pêcheurs dépassent leur quotas/nombre de prises autorisées.

Les taux/niveaux d'exploitation sont déclarés par rapport au niveau d'exploitation de référence si ce dernier est connu. Un niveau d'exploitation de référence peut être établi lorsqu'on dispose de suffisamment de données historiques sur la productivité du stock. Pour les stocks qui n'ont pas de niveau d'exploitation de référence, des niveaux ont été établis au moyen d'autres approches scientifiques. Consulter l'indicateur connexe de [l'État des principaux stocks de poissons](#) pour savoir si les principaux stocks se situent dans la zone saine, la zone de prudence ou la zone critique.

Les principaux stocks peuvent être présentés par région selon leur région de gestion de Pêches et Océans Canada.

Figure 2. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés par région, Canada, 2021



[Données pour la Figure 2](#)

Remarque : Les stocks gérés par le bureau national central ont été attribués aux régions de l'Atlantique et de l'Arctique tel qu'approprié. Le niveau d'exploitation de référence est défini comme le taux, ou le niveau, d'exploitation maximal d'un stock de poisson basé sur une évaluation analytique des données historiques sur la productivité des stocks. Lorsque les niveaux d'exploitation de référence ne sont pas disponibles, les niveaux actuels sont comparés à d'autres niveaux approuvés. Les comparaisons entre années devraient être effectuées avec prudence étant donné que la liste des principaux stocks a changé.

Source : Pêches et Océans Canada (2023) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

En 2021, 9 stocks ont été répertoriés comme récoltés au-dessus de leur niveau d'exploitation de référence ou d'autres niveaux approuvés (Tableau 1) : 7 dans la région de gestion de l'Atlantique et 2 dans la région de gestion du Pacifique. Aucun stock de la région de gestion de l'Arctique n'a été répertorié comme récolté au-dessus des niveaux d'exploitation de référence ou d'autres niveaux approuvés.

Tableau 1. Stocks de poissons surexploités, Canada, 2021

Nom du stock	Groupe de stocks	Région	Raison de l'inscription comme surexploitation
Béluga – Nord du Québec (Nunavik)	Mammifères marins	Atlantique	Les prises ont dépassé les niveaux recommandés pour la saison
Maquereau – Atlantique	Petites poissons pélagiques	Atlantique	Les prises ont dépassé les niveaux recommandés pour la saison
Saumon de l'Atlantique – Golfe	Salmonidés	Atlantique	Incertitude sur les informations de prises
Crevette ésope (<i>Pandalus montagui</i>) – zone d'évaluation est	Crustacés	Atlantique	Les prises ont dépassé les niveaux recommandés pour la saison
Crevette nordique (<i>Pandalus borealis</i>) – ZPC 4	Crustacés	Atlantique	Les prises ont dépassé les niveaux recommandés pour la saison
Crabe des neiges – zone 16	Crustacés	Atlantique	Les prises ont dépassé les niveaux recommandés pour la saison
Crabe des neiges – zone 17	Crustacés	Atlantique	Les prises ont dépassé les niveaux recommandés pour la saison
Saumon rouge Barkley – côte ouest-île de Vancouver	Salmonidés	Pacifique	Les prises ont dépassé les niveaux recommandés pour la saison
Palourde intertidale – côte sud-île de Vancouver	Mollusques	Pacifique	Les prises ont dépassé les niveaux recommandés pour la saison

Remarque: En cas de manque de rapports, de données ou d'informations sur un stock particulier, celui-ci est considéré comme surexploité.

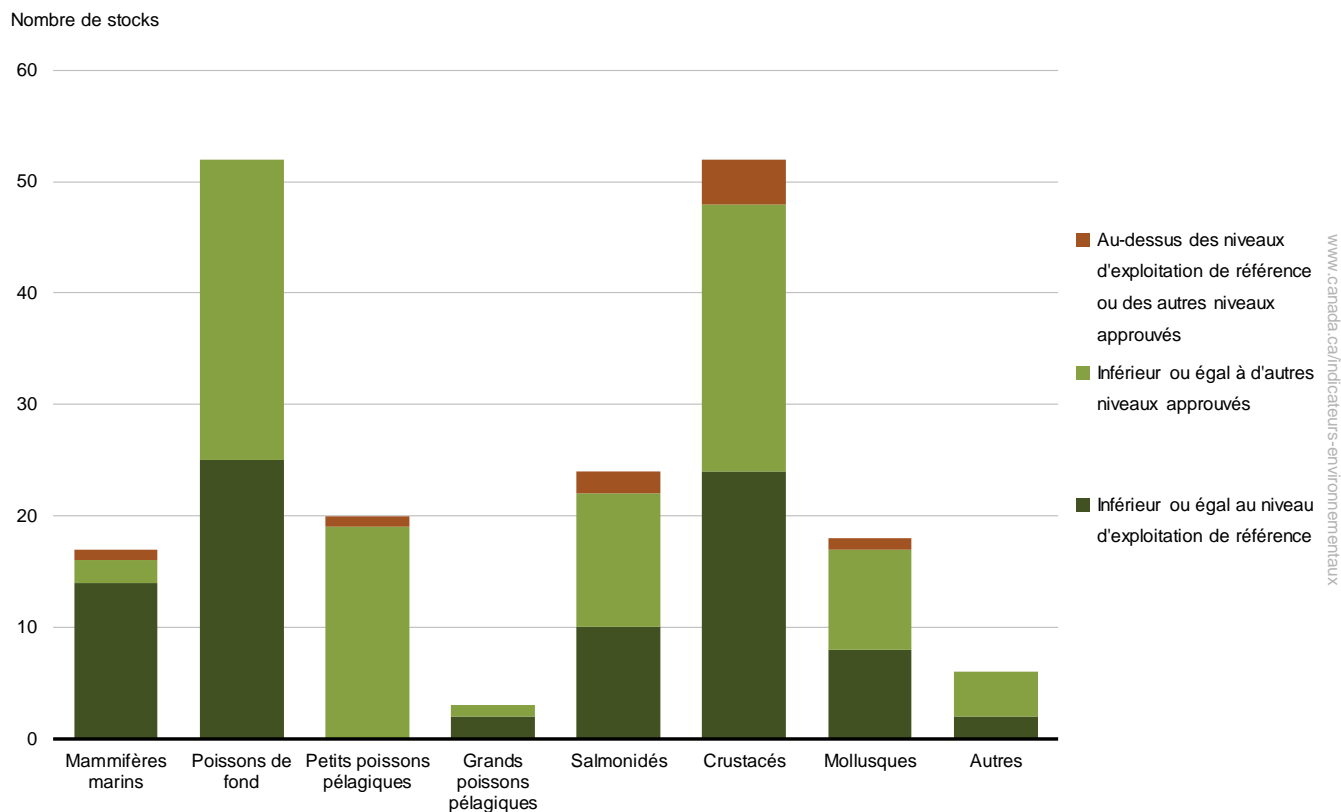
Source : Pêches et Océans Canada (2023) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Niveaux d'exploitation par groupe de stocks

Aperçu des résultats

- En 2021 :
 - Parmi les 8 groupes de stocks, 3 ont fait l'objet d'une exploitation respectant les limites pour l'ensemble leur stocks;
 - 4 stocks de crustacés ont été exploités au-dessus des niveaux approuvés
 - 2 stocks de salmonidés ont été exploités au-dessus des niveaux approuvés
 - Les stocks des mammifères marins, des petits poissons pélagiques et des mollusques avaient chacun 1 stock surexploité

Figure 3. Nombre de principaux stocks exploités par rapport aux niveaux approuvés par groupe de stocks, Canada, 2021



[Données pour la Figure 3](#)

Remarque : Le groupe "Autres" inclut les anguilles et les civelles, les concombres de mer et les oursins. Le niveau d'exploitation de référence est défini comme le taux, ou le niveau, d'exploitation maximal d'un stock de poisson basé sur une évaluation analytique des données historiques sur la productivité des stocks. Lorsque les niveaux d'exploitation de référence ne sont pas disponibles, les niveaux actuels sont comparés à d'autres niveaux approuvés. Les comparaisons entre années devraient être effectuées avec prudence étant donné que la liste des principaux stocks a changé.

Source : Pêches et Océans Canada (2023) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Les principaux stocks de poissons au Canada ont été regroupés en 8 catégories :

- Les mammifères marins sont des mammifères qui dépendent sur l'océan pour une partie ou la totalité de leur existence. Les mammifères marins comprennent les phoques, les baleines et les narvals.
- Les poissons de fond sont habituellement capturés près du fond de l'océan. Les poissons de fond comprennent la morue, le flétan et la plie.
- Les poissons pélagiques vivent dans la colonne d'eau ou près de la surface.
 - Les grands poissons pélagiques comprennent le thon et l'espadon.
 - Les petits poissons pélagiques comprennent le hareng, le maquereau et la sardine.
- Les salmonidés sont une famille de poisson à nageoires rayonnées. Les salmonidés comprennent le saumon, l'omble et la truite.
- Les crustacés sont une classe d'animaux couverts d'une carapace articulée, et comprennent entre autres les homards, les crabes et les crevettes.
- Les mollusques comprennent les espèces que nous appelons communément coquillages ou fruits de mer, comme les palourdes, les huîtres et les moules.
- Les autres comprennent les anguilles et les civelles, le concombre de mer et les oursins.

À propos de l'indicateur

Ce que mesure l'indicateur

L'indicateur permet de comparer les taux d'exploitation avec les limites de prises établies. Ces limites sont fondées sur des données scientifiques et fournissent une mesure directe indiquant si la gestion de l'utilisation de ces ressources respecte les limites des écosystèmes. Cela constitue une mesure de la pression de la pêche sur les stocks de poissons sauvages.

Pourquoi cet indicateur est important

Pour préserver la valeur écologique, sociale et économique des stocks de poissons, il faut en limiter l'exploitation. La surexploitation et d'autres contraintes peuvent réduire la taille et la productivité des stocks de poissons. Dans le passé, il est même arrivé qu'elles aient entraîné l'effondrement de certains stocks. Le taux d'exploitation est la proportion du stock qui est pêché, que ce soit par des prises intentionnelles ou accessoires. Les taux d'exploitation doivent être modifiés pour tenir compte de l'évolution des conditions et protéger les stocks à l'avenir.

Initiatives connexes

Cet indicateur soutient la mesure des progrès vers l'atteinte de l'objectif à long terme de la [Stratégie fédérale de développement durable 2022 à 2026](#) : Conserver et protéger les océans du Canada.

De plus, l'indicateur contribue aux [Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Il est lié à l'Objectif 14, vie aquatique et à la cible 14.4, « D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques ».

L'indicateur contribue également au [Cadre Mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal](#) (PDF; 393ko). Il est lié à la cible 5 : « Veiller à ce que l'utilisation, la récolte et le commerce des espèces sauvages soient durables, sûrs et légaux, en prévenant la surexploitation, en minimisant les impacts sur les espèces non ciblées et les écosystèmes, et en réduisant le risque de propagation d'agents pathogènes, en appliquant l'approche écosystémique, tout en respectant et en protégeant l'utilisation durable coutumière par les peuples autochtones et les communautés locales ».

Indicateurs connexes

L'indicateur sur l'[État des principaux stocks de poissons](#) indique si les principaux stocks se trouvent dans la zone saine, la zone de prudence ou la zone critique.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Les données de 2015 à 2021 proviennent de l'[Étude sur la durabilité des pêches](#) (l'étude). L'étude remplace la Liste de contrôle des pêches, qui a été utilisée de 2011 à 2014. Elle permet un examen systématique des progrès réalisés à l'échelle nationale dans l'atteinte des objectifs de conservation et d'utilisation durable.

Complément d'information

L'étude est menée chaque année au printemps et recueille des données portant sur l'année précédente. La même étude appuie l'indicateur sur l'[État des principaux stocks de poissons](#). Les données fournissent un aperçu qualitatif de la façon dont les pêches tiennent compte d'un ensemble de facteurs de gestion durable. Les données offrent aussi une indication des progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques de pêche durable. Les gestionnaires des pêches et les scientifiques incluent dans leur réponse pour l'année d'étude en cours de révision les résultats des évaluations des stocks les plus récentes.

L'étude couvre les principaux stocks utilisés par les pêches commerciales, récréatives et autochtones. Un stock de poissons est une population d'individus d'une espèce donnée présente dans une zone particulière. Le stock sert d'unité pour les objectifs de la gestion des pêches.

Les principaux stocks sont désignés par les gestionnaires de pêches régionaux au sein de Pêches et Océans Canada; ils comprennent ceux qui :

- sont un stock économique important ayant :
 - une valeur annuelle au débarquement de plus de 1 million de dollars;
 - un poids annuel au débarquement de plus de 2 000 tonnes;
- sont un stock important pour :
 - des motifs d'ordre culturel;
 - sa valeur emblématique;
 - les écosystèmes;
- sont un stock international, soit un stock qui :
 - se chevauche¹;
 - migre;
 - est transfrontalier;
 - est géré par une entente internationale ou assujetti à une telle entente;
- font l'objet d'un plan intégré de gestion des pêches;
- font l'objet d'une pêche dirigée;
- sont capturés dans des prises accessoires et qui sont importants pour l'économie;
- sont en voie d'épuisement, mais faisaient partie d'une importante pêche commerciale et sont donc susceptibles de faire l'objet d'un plan de rétablissement en vertu de la [Politique sur l'approche de précaution](#).

Les stocks de poissons comprennent des mammifères marins, des poissons à nageoires, des mollusques et d'autres invertébrés marins. L'année est définie selon les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche des stocks individuels. Elle peut ne pas correspondre à l'année civile et peut varier selon les stocks.

Méthodes

L'indicateur permet de comparer les taux d'exploitation avec les limites d'exploitation. Ces limites sont fondées sur des données scientifiques et permettent de déterminer directement si l'utilisation de ces ressources est gérée à l'intérieur des limites de l'écosystème.

L'indicateur est un simple dénombrement des stocks qui se retrouvent à l'intérieur des limites des niveaux d'exploitation de référence, à l'intérieur des autres limites d'exploitation ou au-dessus des limites d'exploitation.

Complément d'information

L'indicateur sur les Niveaux d'exploitation des principaux stocks de poisson catégorise les stocks selon 2 éléments :

1. Limite d'exploitation approuvée : elle indique le niveau maximal durable établi pour un stock de poissons et peut constituer un niveau d'exploitation de référence ou un autre niveau approuvé.
2. Niveau d'exploitation actuel : il indique si l'exploitation actuelle était au-dessus, égale ou inférieure à la limite d'exploitation approuvée. L'exploitation englobe toutes les prises accessoires, qu'elles soient conservées ou remises à l'eau.

Niveaux d'exploitation de référence et autres limites

Un niveau d'exploitation de référence est le taux maximal acceptable de prélèvement pour le stock. Les taux d'exploitation ne doivent pas excéder le niveau d'exploitation de référence. Tous les taux d'exploitation sont fondés sur des évaluations scientifiques, la condition du stock ainsi que des facteurs économiques et sociaux.

¹ Les stocks chevauchants, comme la morue, la plie et le flétan, sont des stocks qui chevauchent la limite séparant les eaux de pêche des états côtiers des zones hauturières adjacentes.

Un niveau d'exploitation de référence est déterminé lorsqu'il y a suffisamment de données historiques sur la productivité des stocks pour permettre une estimation analytique du taux maximal acceptable de prélèvement. Il s'agit d'un élément de l'[approche de précaution](#) officielle qui utilise une analyse rigoureuse fondée sur les risques pour l'ensemble des stocks. Selon cette approche, la stratégie d'exploitation d'une zone de pêche doit comprendre un ensemble de composantes standardisées, y compris les points de référence, les règles de décision pour les prises et d'autres éléments. Les niveaux d'exploitation de référence varient selon l'abondance des stocks et leur emplacement dans les 3 zones d'état des stocks définies dans la politique fédérale (c'est-à-dire la zone saine, la zone de prudence et la zone critique; voir l'indicateur sur l'[État des principaux stocks de poissons](#) pour de plus amples renseignements sur l'état des stocks).

Alors que certaines composantes de l'[approche de précaution](#) ont été implémentées pour la plupart des principaux stocks (87 %), toutes les composantes de cette approche ont été pleinement mises en place pour 28 % des stocks et aucune composante de cette approche n'ont été mises en place pour 13 % des stocks. Le nombre de niveaux d'exploitations de référence varie d'une année à l'autre, lorsqu'ils sont examinés.

En ce qui concerne les stocks pour lesquels des niveaux d'exploitation de référence n'ont pas été établis, les niveaux actuels sont comparés à d'autres niveaux approuvés établis par Pêches et Océans Canada. Les niveaux approuvés sont déterminés en fonction des meilleurs renseignements disponibles et de la connaissance des aspects biologiques, économiques et sociaux liés à un stock donné.

Toutes les limites sont déterminées au moyen d'une approche de précaution. Lorsque les données scientifiques sont insuffisantes, des décisions doivent quand même être prises. L'absence de données scientifiques adéquates ne doit pas servir de raison pour reporter ou éviter la prise de mesures qui empêcheraient de graves dommages pour la ressource. Selon la [Food and Agriculture Organization](#) (en anglais seulement), l'approche de précaution à l'égard de la pêche tient compte du fait que les changements dans les systèmes de pêche sont seulement lentement réversibles, difficiles à contrôler, peu compris et sujets au changement des valeurs environnementales et humaines.

Taux d'exploitation

Le taux d'exploitation, également désigné comme le taux de prélèvement, est le ratio de tous les prélèvements anthropiques par rapport à la taille totale du stock exploitable. Chaque année, les gestionnaires indiquent si le taux d'exploitation est au-dessus ou inférieur au niveau acceptable.

Information régionale

Pour les besoins de cet indicateur, les 7 régions de Pêches et Océans Canada ont été regroupées en 3 : Les stocks gérés par la région du Pacifique de Pêches et Océans Canada sont assignés à la région du Pacifique. Les stocks gérés par la région de l'Arctique sont assignés à la région de l'Arctique; cette région contient certains stocks de poisson d'eau douce. Les stocks gérés par la région nationale centrale sont assignés aux régions de l'Atlantique et de l'Arctique tel qu'approprié. Les stocks gérés par les autres régions sont assignés à la région de l'Atlantique. Il s'agit des régions du Golfe, des Maritimes, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec.

Groupes de stocks

Les groupes de stocks utilisés pour établir cet indicateur sont les mammifères marins, les salmonidés, les poissons de fond, les grands poissons pélagiques, les petits poissons pélagiques, les crustacés, les mollusques et les autres. Ces groupes sont utilisés dans l'[Étude sur la durabilité des pêches](#). Les mêmes regroupements sont utilisés dans l'indicateur sur l'[État des principaux stocks de poissons](#).

Changements récents

L'[Étude sur la durabilité des pêches](#) (l'étude), anciennement Liste de contrôle des pêches, a été révisée au fil du temps pour améliorer son utilité en tant qu'outil de gestion. La Liste de contrôle des pêches a été utilisée de 2011 à 2014 et est devenue l'Étude annuelle sur la durabilité des pêches en 2015.

En 2011, la Liste de contrôle et un ensemble de 155 principaux stocks ont été déterminés pour la période de 2011 à 2014, permettant ainsi des comparaisons entre les années. Le requin-taube commun a été classé dans la

zone critique en 2013, et a ensuite fait l'objet d'une interdiction de pêche. Le stock a donc été retiré de la liste en 2014, ce qui a laissé un total de 154 stocks.

En 2015, la liste des principaux stocks a été révisée à 159 :

- 3 stocks de crabes des neiges ont été regroupés (-2);
- 1 zone de pêche à la crevette nordique a été fermée et le stock a été retiré (-1);
- 6 stocks (3 de crevettes, 1 d'anguille, 1 de tambour rouge et 1 de plie grise) ont été ajoutés (+6);
- 1 stock de sébaste à longue mâchoire a été scindé en 3 stocks (+2).

En 2016, la liste des principaux stocks a été révisée à 170 :

- 2 stocks de homards ont été regroupés (-1);
- 3 stocks sans pêche commerciale en 2016 (saumon rose, saumon coho, buccin) ont été retirés (-3);
- 3 stocks de saumons (1 de saumon kéta, 2 de saumons rouges) ont été scindés en unités de gestion modifiées (+5);
- 10 stocks (6 de crabes des neiges, 2 de phoques, 1 de crevettes et 1 de pétoncles) ont été ajoutés (+10).

En 2017, la liste des principaux stocks a été révisée à 179 :

- 4 stocks de morse de l'Atlantique ont été ajoutés (+4);
- 2 stocks de flétan du Groenland ont été regroupés (-1);
- 7 stocks (concombre de mer, saumon de l'Atlantique, plie grise, pétoncle rose et pétoncle épineux, huître creuse du Pacifique, saumon rose du fleuve Fraser, mye commune) ont été ajoutés (+7);
- 1 stock de hareng du Pacifique a été retiré (-1).

En 2018, la liste des principaux stocks a été révisée à 177 :

- 2 stocks de hareng du Golfe ont été regroupés (-1);
- 1 stock de crabe des neiges du Québec a été retiré (-1).

En 2019, la liste des principaux stocks a été révisée à 176 :

- 1 stock de palourde intercotidale a été retiré (-1).

En 2020, la liste des principaux stocks a été révisée à 180 :

- le stock de crevette du golfe a été scindé en 4 stocks (+3)
- le stock de hareng a été scindé en 2 unités (reproducteurs d'automne et reproducteurs de printemps) (+1)
- le stock de sébaste correspondait avant à 2 unités et a été scindé en 2 espèces (+0)

En 2021, la liste des principaux stocks a été révisée à 192 :

- Le stock de homard côtier correspondait avant à 2 unités et a été scindé 11 unités (+9)
- 1 stock de limande à queue jaune a été ajouté (+1)
- 1 stock de saumon quinnat a été ajouté (+1)
- 1 stock de saumon coho a été ajouté (+1)

Les critères de classification des prises par rapport aux niveaux d'exploitation de référence ont été renforcés en 2015. Les résultats de l'étude sont examinés chaque année pour suivre les progrès, rassembler des informations sur les principaux stocks de poisson et aider à établir les priorités pour améliorer la gestion de la pêche.

Mises en garde et limites

Une surexploitation au cours d'une seule année ne signifie pas qu'un stock fait l'objet d'une pêche non durable. Cela entraîne plutôt une intervention de gestion. Par exemple, les stocks gérés par l'entremise de quotas sont assujettis à la conciliation des quotas, ce qui signifie que toute surexploitation d'un stock pendant une année est déduite de la limite d'exploitation établie pour l'année suivante.

L'[Étude sur la durabilité des pêches](#) (l'étude) contient les meilleurs renseignements disponibles. Comme les océans sont vastes et profonds et que les poissons se déplacent entre les habitats, leurs populations sont difficiles à surveiller.

L'étude résume les renseignements sur une grande variété d'espèces, de régimes de gestion, de types de pêche, de régions géographiques et de contextes socio-économiques. De petits changements dans l'ensemble des

stocks étudiés se produisent à la suite de changements dans l'évaluation ou la gestion des stocks. Il convient d'en tenir compte dans l'interprétation des résultats.

Pour la plupart des stocks, y compris tous les poissons de fond, la conciliation des quotas est mise en œuvre dans les cas où il y a des surexploitations saisonnières. Les transferts en cours de saison permettent des échanges entre titulaires de permis, comme dans le cas où les prises excessives d'un pêcheur peuvent être appliquées au quota non utilisé d'un autre pêcheur. Lorsque les transferts en cours de saison ne permettent pas de couvrir suffisamment les prises excessives, ces dernières sont déduites de la limite d'exploitation établie pour l'année suivante.

L'indicateur ne tient pas compte des stocks faisant l'objet d'une pêche s'ils ne répondent pas aux critères des principaux stocks. Les algues et les autres plantes aquatiques sont également exclues.

Ressources

Références

Pêches et Océans Canada (2009) [Un cadre décisionnel pour les pêches intégrant l'approche de précaution](#). Consulté le 10 mars 2023.

Pêches et Océans Canada (2021) [À propos de l'Étude sur la durabilité des pêches](#). Consulté le 17 mars 2023.

Pêches et Océans Canada (2022) [Cadre pour la pêche durable](#). Consulté le 17 mars 2023.

Pêches et Océans Canada (2022) [Décisions dans la gestion des pêches](#). Consulté le 17 mars 2023.

Pêches et Océans Canada (2023) [Étude sur la durabilité des pêches](#). Consulté le 17 mars 2023.

Renseignements connexes

[Avis scientifiques](#) (comprend des Rapports sur l'état des stocks)

[Durabilité du poisson et des produits de la mer](#)

[Espèces aquatiques](#)

[Gestion des pêches](#)

[Pêches](#)

[Plans de gestion intégrée des pêches](#)

[Politique sur la gestion des prises accessoires](#)

[Programmes et initiatives liés aux pêches](#)

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2021

Année	Inférieur ou égal au niveau d'exploitation de référence (nombre de stocks)	Inférieur ou égal à d'autres niveaux approuvés (nombre de stocks)	Au-dessus des niveaux d'exploitation de référence ou des autres niveaux approuvés (nombre de stocks)	Total (nombre de stocks)
2011	68	71	16	155
2012	64	84	7	155
2013	64	87	4	155
2014	66	86	2	154
2015	71	81	7	159
2016	64	99	7	170
2017	91	80	8	179
2018	95	75	7	177
2019	92	74	10	176
2020	87	90	3	180
2021	85	98	9	192

Remarque : Le niveau d'exploitation de référence est défini comme le taux, ou le niveau, d'exploitation maximal d'un stock de poisson basé sur une évaluation analytique des données historiques sur la productivité des stocks. Lorsque les niveaux d'exploitation de référence ne sont pas disponibles, les niveaux actuels sont comparés à d'autres niveaux approuvés. Les comparaisons entre années devraient être effectuées avec prudence étant donné que la liste des principaux stocks a changé.

Source : Pêches et Océans Canada (2023) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Exploitation des principaux stocks par rapport aux niveaux approuvés par région, Canada, 2021

Niveau d'exploitation	Pacifique (nombre de stocks)	Arctique (nombre de stocks)	Atlantique (nombre de stocks)
Inférieur ou égal au niveau d'exploitation de référence	31	12	42
Inférieur ou égal à d'autres niveaux approuvés	24	9	65
Au-dessus des niveaux d'exploitation de référence ou des autres niveaux approuvés	2	0	7

Remarque : Les stocks gérés par le bureau national central ont été alloués aux régions de l'Atlantique et de l'Arctique tel qu'approprié. Le niveau d'exploitation de référence est défini comme le taux, ou le niveau, d'exploitation maximal d'un stock de poisson basé sur une évaluation analytique des données historiques sur la productivité des stocks. Lorsque les niveaux d'exploitation de référence ne sont pas disponibles, les niveaux actuels sont comparés à d'autres niveaux approuvés. Les comparaisons entre années devraient être effectuées avec prudence étant donné que la liste des principaux stocks a changé.

Source : Pêches et Océans Canada (2023) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Nombre de principaux stocks exploités par rapport aux niveaux approuvés par groupe de stocks, Canada, 2021

Groupe de stocks	Espèces / stocks inclus	Inférieur ou égal au niveau d'exploitation de référence (nombre de stocks)	Inférieur ou égal à d'autres niveaux approuvés (nombre de stocks)	Au-dessus des niveaux d'exploitation de référence ou des autres niveaux approuvés (nombre de stocks)
Mammifères marins	Baleine boréale, béluga, morse de l'Atlantique, narval, phoque du Groenland, phoque gris	14	2	1
Poissons de fond	Aiglefin, aiguillat, flétan, goberge, corégone, limande, merluche, morue, morue charbonnière, morue-lingue, plie, raie, sébaste, sébastolobe	25	27	0
Petits poissons pélagiques	Bar rayé, capelan, eulakane, gaspareau, hareng, maquereau, sardine	0	19	1
Grands poissons pélagiques	Espadon, thon blanc, thon rouge	2	1	0
Salmonidés	Dolly varden, omble chevalier, saumon, saumon kéta, touladi	10	12	2
Crustacés	Crabe, crevette, homard, krill	24	24	4
Mollusques	Buccin, huître, mye, palourde, panope, pétoncle	8	9	1
Autres	Anguille et civelle, concombre de mer, oursin	2	4	0
Total	s/o	85	98	9

Remarque : s/o = sans objet. Le niveau d'exploitation de référence est défini comme le taux, ou le niveau, d'exploitation maximal d'un stock de poisson basé sur une évaluation analytique des données historiques sur la productivité des stocks. Lorsque les niveaux d'exploitation de référence ne sont pas disponibles, les niveaux actuels sont comparés à d'autres niveaux approuvés.

Source : Pêches et Océans Canada (2023) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

12e étage Édifice Fontaine

200 boul. Sacré-Cœur

Gatineau QC K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860

Télécopieur : 819-938-3318

Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca